



Le 28/09/2026

Réunion C.S.E du 28/09/2026

ANNEE 2026	MOIS	Nb de MOTEURS
MOTEURS DELIBERES en	AOUT	929
(Prévisionnel) MOTEURS en	SEPTEMBRE	4252
PREVISIONS (demandes clients)	OCTOBRE	4135
MOTEURS PREVUS EN 2026		37977

CADENCES MONTAGE :

- Main line : 174 moteurs par jour, puis 187 à partir de la semaine 45.
- C8/C9 : 34 moteurs par jour, puis 30 à partir de la semaine 40.
- XC13 : 90 moteurs (S40), puis 83 moteurs.
- XC13 GAZ : 12 moteurs (S40 et S41), puis 10 moteurs.
- Bloc ligne principale : 2x8 S40, puis 1x8 S44
- Bloc Heller : 3x8 + SD jusqu'en S39, puis 3x8 +SD à partir de S44
- Culasses ligne principale : 2x8 + support Heller S38 et S39, puis 3x8 à partir de la semaine 43
- Culasses Heller: 3x8 + SD + support ligne principale S39, puis 3x8 + SD jusqu'à S42, puis 3x8.
- Vilebrequins: 3x8 +SD

Sécurité et conditions de travail

- Résultats sécurité et suivi des actions et Smat:
1 accident avec arrêt, 11 accidents bénins, 66 incidents, 1705 conditions dangereuses et 2948 actions dangereuses depuis le début de l'année.
1726 audits SMAT ont été réalisés sur un objectif de 2090.
67% des points soulevés ont été traités.
- Date des prochaines réunions :
Commission de formation 22 octobre à 9h00.
CSE ordinaire le 28 octobre à 9h00.

Situation de l'établissement :

- **Résultats qualité :**

6 réclamations pour août, 4 pour IVECO Madrid et 2 pour CNH.
Aucun dans le top 5 des défauts.

- **Programme de production du mois à venir :**

37977 unités prévues pour 2026 (-318)

38097 unités prévues pour 2027 avec 44% de XC13

- **Point sur les faits logistiques majeurs :**

5000€ de transports premium pour août, 129000€ depuis le début de l'année.

3 incomplets fournisseurs seulement, les tubes de TERRE POLSKA.

- **Immatriculation poids lourds en France et en Europe :**

Avec 2049 immatriculations en France, IVECO reste le 6^{ème} constructeur sur le marché.

Sur le marché européen, IVECO compte 11330 immatriculations.

Déploiement des accords d'entreprise et d'établissement :

- **Intéressement 2026 :**

126 € cumulés pour le mois d'août qui porte la somme totale à 336€.

Point sur les effectifs et l'organisation :

- **Job posting et recrutement externe:**

Retoucheur usinage : Entretiens terminés.

Superviseur secteur outillage : Entretiens semaine prochaine.

Approvisionneur matière directe : Entretiens terminés.

- **Intérimaires / prêt de personnel :**

185 intérimaires actuellement sur le site.

▪ **Avis sur le recours à l'enregistrement des CSE :**

18 votants : 6 votes favorables

*Les élus **FO** ont voté contre les enregistrements. Pour **FO**, le fonctionnement actuel est satisfaisant, les PV retranscrivent avec exactitude ce qui se passe en réunion. Un investissement pour enregistrer les réunions n'est donc, selon nous, pas justifié.*

▪ **Avis sur le recours d'une expertise pour risques graves :**

18 votants : 6 votes favorables

*Les élus **FO** ont voté contre l'expertise. **FO** n'est pas contre l'expertise en tant que telle mais pour **FO**, il est primordial qu'une enquête interne précède l'expertise. Elle permettra de justifier ou non le recours à un expert et sera incontestable par la direction. Ce genre d'expertise est très couteux et il est indispensable de s'assurer qu'elle soit incontestable. Dans le cas contraire, c'est le CSE qui devrait payer la facture.*

Nous allons donc proposer lors du prochain CSE une résolution pour le recours à une commission d'enquête, effectuée par le CSE. Cette enquête permettra de déterminer de manière incontestable si oui ou non le recours à l'expertise est justifié.

*Sachant que pour **FO** l'objectif final est de faire en sorte d'améliorer les conditions de travail des salariés.*

Petite précision :

Le 27 mars 2026, la CGT nous a envoyé un mail présentant une proposition de délibération pour recourir à une expertise pour risque grave.

Suite à cela, nous avons consulté 3 cabinets d'expertise (en présence des 3 syndicats) Emergence, Syncea et Apteis. Ces entretiens ont eu lieu en avril. Les 3 cabinets d'expert nous ont alertés qu'une délibération devait s'appuyer sur des éléments factuels afin d'être incontestable. Ils ont préconisé, d'une part, de ne pas se précipiter et d'autre part, de la nécessité d'une enquête afin d'apporter les meilleurs résultats possibles et de limiter la contestation de la direction.

Ensuite un temps de réflexion a été nécessaire pour chaque Organisation Syndicale afin de consulter ses adhérents et ses élus pour rendre une décision.

La CGT, en date du 20 mai, a fait savoir aux autres OS, qu'elle se positionnait pour le cabinet Emergence.

*En septembre **FO**, après consultation des élus et adhérents, a pris la décision d'avoir recours à une enquête interne par les membres du CSE.*

*La position de **FO** n'a pas changé et ne changera pas et ce malgré les menaces de Certains Grands Trublions.*

*Pour **FO**, ce sujet des conditions de travail est de la plus haute importance. Il mérite et doit être traité sérieusement et pas comme un coup de com à la veille des élections.*

Questions FO :

1) Panneaux syndicaux :

Lors de plusieurs CSE notamment Février 2024, Juin 2024, Septembre 2024, Mai 2025, Décembre 2025 et Avril 2026, nous vous avons demandé de changer ou réparer et de déplacer les panneaux syndicaux et CSE.

Votre dernière réponse était qu'une commande était en cours de validation et que vous pourriez nous donner un délai suite à cette validation, où en est la commande et avez-vous un délai à nous fournir ?

Réponse : Les remplacements de panneaux ont commencés et cela va continuer.

2) Salariés nommés cadres :

Combien de salariés ont obtenu le statut de cadres depuis le 1er janvier 2026 ?

S'il y a eu des nominations peut-on avoir le nom des personnes concernées ?

Réponse : 3 salariés sont passés cadres, David Gonnot, Frédéric Esteves et Jérôme Pain.

3) Eclairage :

Nous vous demandons de vérifier et de remplacer, si nécessaire, tous les éclairages présents sur les lignes d'usinage. Nous vous demandons également de vérifier l'ensemble des éclairages extérieurs, notamment au niveau des zones de circulation et des cheminements piétons, afin de garantir un éclairage suffisant et adapté.

Réponse : Une routine est en place avec le service travaux. Quand la luminosité n'est pas suffisante, les appareils sont remplacés.

4) Borne électrique sur le parking :

Est-il prévu à l'avenir d'installer des bornes de recharge pour voiture électrique sur les parkings de l'entreprise ?

Réponse : Nous avons relancé le projet de couverture du parking avec des panneaux photovoltaïques. Ce projet pourrait permettre l'installation de bornes de chargement pour les véhicules électriques.

5) Dos d'âne :

Suite à la suppression du ralentisseur situé devant l'entrée du stade de football, la traversée est devenue dangereuse pour les piétons. Nous vous demandons d'intervenir auprès des autorités compétentes afin de mettre en place un nouvel aménagement permettant de renforcer la sécurité des salariés, et ainsi de revenir à une situation similaire à celle qui existait auparavant ?

Réponse : Nous sommes déjà intervenus auprès de la municipalité. Nous avons été mis devant le fait accompli comme vous. Nous espérons avoir un retour officiel rapidement. Dans le cas contraire, nous interviendrons directement auprès de la DRI. (Direction des routes et des infrastructures).

6) Avenir de la zone Garchizy et salle d'essais :

Quelle est l'avenir de la zone Garchizy et de la salle d'essai ?

Réponse : La salle d'essai n'est pas amenée à disparaître. Nous sommes cependant en train de travailler à un investissement pour un deuxième coldtest afin de pouvoir tester un maximum de moteurs à froid.

Concernant l'activité « Garchizy », il n'est pas prévu de changement, nous allons continuer avec la même activité.

7) vitesse :

Nous constatons de nombreuses dérives de vitesse des véhicules au sein de l'entreprise. Nous vous demandons de mettre en place rapidement des actions préventives afin de maîtriser la vitesse et d'éviter qu'un accident ne survienne.

Réponse : Nous allons faire une communication pour resensibiliser l'ensemble des utilisateurs de véhicules qui circulent dans l'établissement.

8) Conversion volontaire de la prime trimestrielle en jours de repos :

Conformément à l'engagement pris lors des NAO 2025, pouvez-vous nous indiquer la date prévue pour des négociations relatives à un accord, Nous souhaitons que cet engagement soit concrétisé dans les meilleurs délais.

Réponse : A ce jour, nous n'avons aucune date de réunion sur ce sujet. Dès que nous aurons plus de visibilité nous reviendrons vers vous.

9) crise carburant :

Face à la flambée actuelle des prix du carburant, quelles mesures envisagez-vous afin d'accompagner les salariés et de limiter l'impact de cette hausse sur leur pouvoir d'achat ?

Réponse : Il n'y a rien de prévu pour l'instant, ce sujet pourra être abordé lors des NAO à travers l'indice d'inflation.

10) OP290 barre d'alésage :

Quand allons-nous recevoir la barre d'alésage nécessaire à l'opération 290 des culasses Anneau 4 ?

Réponse : Nous allons vérifier ce point et revenir vers vous.

